



Cabinet du Maire

Tél. : 01 64 73 48 70

**DEMANDE D'AUTORISATION DEROGATOIRE
D'OUVERTURE D'UN DEBIT DE BOISSONS TEMPORAIRE
DANS UNE INSTALLATION SPORTIVE A L'OCCASION D'UNE MANIFESTATION SPORTIVE**

Nom de l'association sportive agréée par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale

(article L.121-4 du Code des Sports) :

N° agrément : délivré le : **(joindre 1 copie de l'agrément)**

Adresse :

Tél. : Fax : Mél :

Madame le Maire,

Je, soussigné(e) Mme/Melle/M.* (*nom, prénom*), agissant au nom
de l'association sportive (*nom*) domiciliée
..... (*adresse*), en qualité de
..... (*fonction*), ai l'honneur de solliciter à titre dérogatoire l'autorisation d'ouvrir un
débit de boissons temporaire de 1^{er}/ 2^{ème} /3^{ème} groupe*, conformément aux articles L.3321-1, L.3335-4
et L.3352-5 du Code de Santé Publique.

Ce débit de boissons temporaire serait installé :

à (*installation sportive*),

du (*date de début de la manifestation*) à heures

au (*date de fin de la manifestation*) à heures (48 heures maximum), à

l'occasion de (*nature de la manifestation sportive*).

Dans l'attente de votre réponse, je vous prie de recevoir, Madame le Maire, l'assurance de mes
sentiments distingués.

Fait à, le.....
Nom, prénom et qualité du signataire demandeur

Signature et cachet

*rayer la mention inutile

N.B. : La présente demande doit être adressée au plus tard 3 mois avant la manifestation. En cas de manifestation
exceptionnelle, cette demande peut être adressée au moins 15 jours à l'avance.
L'autorisation est accordée dans la limite de 10 par an pour chaque association.

Le présent formulaire, dûment complété, daté et signé, est à remettre au **Secrétariat de Madame le Maire.**